

Corrigé bac philosophie 2022 Polynésie, remplacement

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat général, philosophie, session 2022 Polynésie, remplacement. Les trois sujets au choix sont traités séparément ; un seul était à rendre.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Sujet 1 : Peut-on dire d'une œuvre d'art qu'elle est vraie ?

Problème

Dans une conception de la vérité comme correspondance, une proposition est vraie lorsque ce qu'elle affirme correspond à la réalité. Une œuvre ne se réduit pourtant pas à une proposition : elle peut inventer des personnages ou déformer les apparences. La vérité artistique est-elle alors impossible, ou différente de l'exactitude documentaire ?

Développement possible

Une œuvre peut d'abord prétendre à la fidélité : un portrait ou un récit représente un objet, une personne ou une époque. On peut y distinguer des erreurs factuelles et des choix de représentation. Mais une copie exacte ne suffit pas à faire une œuvre, et une invention n'est pas, pour cette seule raison, un mensonge.

L'art peut rendre perceptible une vérité de l'expérience. Un personnage fictif révèle une forme de jalousie, de solitude ou de domination sans avoir existé. L'œuvre ne prouve pas une loi générale ; elle donne à éprouver et à comprendre une possibilité humaine. L'invention peut ainsi montrer ce qu'une description littérale ne faisait pas remarquer.

Il faut néanmoins préserver la différence entre cette révélation et une preuve. L'émotion suscitée par une œuvre ne garantit pas l'exactitude de toutes ses affirmations sur le monde. Une fiction persuasive peut aussi entretenir une illusion. Dire une œuvre « vraie » exige donc de préciser ce qu'elle fait reconnaître et comment son organisation le rend sensible.

Conclusion

Une œuvre peut être vraie par la justesse de ce qu'elle fait voir ou comprendre, sans être la copie d'un fait réel. Cette vérité ne dispense pas de contrôler séparément ses éventuelles affirmations factuelles.

Sujet 2 : L'État a-t-il le devoir de nous protéger ?

Problème

L'État dispose de moyens de contrainte qui peuvent garantir la sécurité. Mais protéger les personnes autorise-t-il à décider de toute leur conduite ? Le devoir de protection doit être distingué d'un pouvoir illimité de tutelle.

Développement possible

La protection est une justification majeure de l'autorité politique. Sans une sécurité commune, les droits restent exposés à la violence. L'État peut aussi organiser une solidarité face à des risques que les individus ne peuvent affronter seuls. La protection permet alors l'exercice effectif de la liberté.

Cependant, un pouvoir qui prétend supprimer tous les risques peut supprimer avec eux le choix personnel. La sécurité peut servir de prétexte à la surveillance ou à l'interdiction de toute opposition. L'État lui-même peut devenir une menace : son devoir inclut donc la protection contre l'arbitraire de ses agents.

La protection doit être réglée par des droits, des contrôles et une discussion de la proportion des moyens. Elle ne garantit pas qu'aucun dommage ne surviendra. Elle doit rendre les personnes capables d'agir, plutôt que les maintenir dans une dépendance permanente. Une mesure se juge aussi aux libertés qu'elle conserve et aux possibilités de la contester.

Conclusion

L'État a un devoir de protection, mais ce devoir ne lui confère pas une autorité sans limites. Une protection juste défend à la fois les conditions matérielles de l'existence et la capacité des personnes à se gouverner.

Sujet 3 : explication du texte de Durkheim

Question et thèse

Durkheim demande si les conduites humaines habituellement dites instinctives sont des instincts au sens strict. Il distingue **un enchaînement automatique de mouvements déterminés** d'une **tendance générale dont la réalisation reste variable**. Cette distinction ouvre une place à l'éducation.

Une définition exigeante de l'instinct

L'instinct est d'abord défini par sa rigidité : un déclenchement sensible entraîne une suite de mouvements jusqu'à son terme, sans intervention de la réflexion. Dire qu'une conduite est fréquente ou qu'un désir est fort ne suffit donc pas à la qualifier ainsi.

L'exemple de la conservation

Face au danger, les humains ne réalisent pas toujours le même mouvement. Ils ajustent les moyens aux circonstances. La rapidité de la réaction n'exclut pas tout choix conscient. Ce qu'on appelle instinct de conservation est ainsi, selon Durkheim, une impulsion à éviter la mort plutôt qu'un programme moteur entièrement fixé.

Le raisonnement est ensuite étendu aux conduites maternelles, paternelles et sexuelles. Le texte ne nie pas les poussées ou les orientations ; il refuse d'en déduire des comportements identiques pour tous. Une même direction peut être actualisée différemment selon les personnes et les occasions.

Conséquence pour l'éducation

La variabilité laisse place aux essais, aux adaptations et aux influences postérieures à la naissance.

L'éducation est l'une de ces influences. Elle ne crée pas nécessairement tous les désirs à partir de rien ; elle agit sur les manières de les réaliser.

L'enjeu est de ne pas présenter une conduite sociale comme entièrement prédéterminée par la nature. Le texte fonde la possibilité d'apprendre dans l'écart entre une tendance générale et les moyens concrets de l'action, sans soutenir que l'être humain serait dépourvu de toute disposition biologique.